

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 22 JUILLET 1892

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 43

LE
CHEMIN DES LARMES

UN AMOUR DÉÇU.

XXVIII

LE DÉPART

(Suite.)

Mais nous ne savions rien, monsieur, répondit le fermier ; c'est seulement ce matin, à huit heures que nous avons appris la chose quand nous avons entendu Marianne appeler à grands cris sa maîtresse et les deux petits.

—Partie, partie ! murmura de Miray ; quelle route a-t-elle prise ? Peut-être n'est-elle pas loin encore ?

—Dame, fit Verdret, des enfants ne marchent pas comme des hommes et leurs jambes sont lassées ; malgré cela, ils doivent avoir fait déjà un bon bout de chemin, car c'est à deux heures du matin.

—Comment le savez-vous ?

—Miro a aboyé.

—Ah ! le chien ! Mais où est-il ?

Est-ce que la comtesse a emmené Miro ?

—Non, monsieur. Miro était encore à l'attache ce matin à dix heures. Pauvre Miro, je ne pensais pas à lui... Et il faisait un vacarme... Je l'ai détaché et aussitôt il prit la clef des champs.

—Il court après elle.

—Oh ! ça monsieur, c'est sûr.

—Ainsi reprit de Miray, elle n'a rien emporté ?

—Rien, monsieur, rien, répondit Marianne ; pourtant, hier soir, sans que je me sois doutée de rien, elle avait fait ses malles.

—Ah !

—Et les malles sont dans la chambre.

—Ceci indique qu'elle a l'intention de faire prendre son linge et ses effets par un messenger quelconque. Seulement je vous prévient que les malles doivent rester où elles sont jusqu'à nouvel ordre ; elles ne sortiront point du pavillon sans ma permission.

M. de Miray était venu à cheval. Il se remit en selle, et pensant avec raison que la fugitive ne s'était pas dirigée vers Grenoble, il piqua des deux et se lança à fond de train sur la route de Saint-Marcelin.

Au premier village il s'arrêta et demanda si l'on n'avait pas vu passer une jeune femme avec deux enfants. On lui répondit non.

Au deuxième et troisième village il fit les mêmes questions qui eurent la même réponse.

—Diable, fit-il en tordant rageusement sa moustache, est-ce qu'elle m'échapperait ? Oh ! nous verrons cela... Il faudra bien que je la retrouve :

jugeant inutile d'aller jusqu'à Saint-Marcelin, il tourna bride et reprit le chemin des Bergères.

XXX

LA VENGERESSE.

On avait fait savoir au père Rouget tous les malheurs arrivés à Paule. Il se consulta avec Etienne et ils résolurent tous deux d'aller à son secours. Le lendemain ils étaient partis, en route ils rencontrèrent Mercédès d'Argélias surnommée la danseuse. Pierre Rouget lui raconta que sa petite fille Paule Pérard, qu'elle avait connue jadis, avait épousé le comte de Verdraine. La danseuse avait bondi sur ses jambes comme poussée par un ressort et, frémissante, elle regardait Pierre Rouget avec effarement.

—Grand Dieu ! que viens-je d'entendre ! exclama-t-elle d'une voix étranglée et en devant pâle comme un cierge, Paule Pérard est la comtesse de Verdraine !

Elle s'arrêta pour respirer avec force, car elle était haletante et suffoquait.

Au bout d'un instant, elle parvint à maîtriser son émotion. Alors après avoir passé à plusieurs reprises sa main sur son front :

—Malheureuse, malheureuse que je suis ! prononça-t-elle d'une voix sourde et vibrante, qu'ai-je fait ? Je croyais être un agent de la Providence, je croyais que Dieu m'avait donné une mission de vengeance et qu'il était avec moi ! Oui, je croyais cela et je me trompais !... Oui, je croyais que le Dieu de justice, qui châtie les misérables, les infâmes, m'avait substituée à sa Providence !

Ah ! ah ! ah ! continua-t-elle avec une sorte de frénésie sauvage, je croyais cela et je n'étais qu'un noir démon sorti de l'enfer !... Paule Pérard, la petite fille de Pierre Rouget ! C'est à elle et à ses enfants que j'ai arraché le pain des mains !

Malheureuse, malheureuse que je suis !

Ah ! ma mère, ayez pitié de moi, ne maudissez pas votre fille !

Elle tenait son front courbé, comme écrasée.

Soudain elle se redressa brusquement, le regard sombre, et se rapprocha du vieillard qui la regardait avec effroi.

—Monsieur Pierre Rouget, dit-elle, que pensez-vous de moi ?

—A mon âge, mademoiselle Flora, on est indulgent ; je pense que vous êtes plus à plaindre qu'à blâmer, que vous êtes plus malheureuse que coupable.

—Merci, monsieur. Pierre Rouget

On vous a dit, n'est-ce pas, que j'étais l'amante du comte de Verdraine ?

—On me l'a dit.

—Eh bien, on vous a trompé, c'est faux, malgré les apparences, et bien que tout le monde soit autorisé à le croire. Non, le comte de Verdraine n'est pas mon amant... au moins je n'ai pas cela à me reprocher envers l'épouse lâchement abandonnée.

Après une pause, elle continua :

—Je ne suis qu'une danseuse, une fille de théâtre, monsieur, comme je n'étais autrefois, lorsque vous m'avez vue à Saint-Amand, qu'une pauvre petite gitana. Oh ! je sais bien ce que l'on pense, tout ce que l'on peut penser et dire d'une jeune fille faisant partie d'une troupe de saltimbanques, d'une jeune fille qui se montre demi nue sur les planches d'un théâtre ; on ne croit guère à la vertu des femmes de théâtre et l'on ne fait pas grand cas de leur moralité. Eh bien, l'on nous juge souvent avec trop de légèreté, avec trop de sévérité.

Monsieur Pierre Rouget, sur la mémoire vénérée d'Inès Ramon, ma mère je vous le jure que je n'ai jamais eu d'amant ! Pourquoi cela ? Ah ! pourquoi ? Vous ne savez pas que je n'ai jamais aimé et que je ne suis pas une femme capable de se vendre : j'aimerais mieux mourir, me tuer de mes propres mains plutôt que de souiller ma conscience et de perdre l'estime de moi-même.

Je suis d'une noble race, monsieur et je tiens à garder intacte en moi la noble fierté de ma race !

Je ne pourrais aimer qu'un homme qui m'aimerait pour moi-même et qui trouverait que je vaudrais assez pour qu'il m'épousât. A celui là, monsieur, dont je serais la femme, je me donnerais tout entière !

Et ce n'est point parmi les gens titrés, les riches financiers, les millionnaires que je voudrais le trouver, cet homme.

J'ai gardé de Saint-Amand plus d'un souvenir, entre autres celui d'un grand et beau jeune homme qui était alors épris de la belle Paule et à qui j'ai adressé quelques paroles encourageantes. Eh bien, monsieur Pierre Rouget, celui que je voudrais aimer serait un homme qui ressemblerait par le cœur à ce jeune paysan de Saint-Amand-les-Vignes que votre petite fille a dédaigné.

Le vieillard baissa tristement la tête.

—Oh ! la malheureuse Paule poursuivit la danseuse, elle a passé à côté du bonheur sans le voir, elle a repoussé celui qui l'aimait sincèrement, uniquement dont la vie n'aurait eu qu'un but ; la rendre heureuse ; et pour épouser qui ? Le comte de Verdraine, un misérable ?

Pierre Rouget poussa un long soupir.

Hélas ! les paroles de Flora étaient comme un griffe de fer labourant la plaie saignante de son cœur.

La jeune fille reprit :

—Mais laissons les choses du passé et parlons du présent. Vous êtes venu à Paris afin de me demander grâce pour la comtesse de Verdraine et ses deux fils, c'est-à-dire pour me crier : Rendez son mari à ma petite fille et aux deux enfants leur père, et si le comte de Verdraine ne veut pas revenir à ceux qu'il a abandonnés, ne les ruinez pas, faites qu'il leur reste au moins un morceau de pain. Est-ce bien cela, monsieur Rouget, ai-je deviné votre pensée ?

—Oui, oui, oui !

—Malheureusement, hélas ! vous êtes venu trop tard ou, si vous aimez mieux, il eût fallu que j'apprisse plus tôt que la comtesse de Verdraine, était votre fille ; aujourd'hui, mon acte de vengeance est accompli, et, si je reçois encore le comte de Verdraine, c'est qu'après l'avoir frappé avec fureur, inexorablement, j'ai trouvé que j'étais peut-être allé trop loin, et je me suis sentie prise d'une espèce de sentiment de pitié pour lui.

Je l'ai fait souffrir cruellement, horriblement, comme il avait fait souffrir les autres plus nobles et de du même mal. Il avait déjà fortement ébréché sa fortune, mais il était riche encore et j'ai entrepris de le ruiner.

—On m'a dit qu'il avait dépensé pour vous au moins un million.

—C'est fort exagéré, monsieur Rouget, car le comte dépensait d'un autre côté des sommes énormes ; enfin, je crois bien que depuis un an le million a été englouti.

—Mais il n'est pas encore ruiné ! Je puis vous laisser cette illusion ; le comte est absolument ruiné ; tout ce qu'il possédait vient d'être vendu par suite des saisies opérées par ses créanciers, et il ne reste rien.

—Ainsi plus rien à faire !

—Hélas ! oui.

—Ma pauvre Paule ! mes pauvres petits-fils ! gémit le vieillard.

—Je les plains ! murmura la jeune femme.

—Mais pourquoi la danseuse Flora, qui est toujours Mercédès d'Argélias, la fille d'Inès Ramon, a-t-elle commis cette abominable action ?

s'écria le vieillard avec véhémence et les yeux étincelants.

—Pour venger ma sœur, Dolorès d'Argélias ! répondit Mercédès d'une voix creuse.

—Ah ! fit lentement Pierre Rouget, c'est votre sœur que vous avez vengée ?

—Oui, ma sœur, qui était douce, bonne, aimante, et que j'aimais comme on doit aimer une sœur aimée.

Je n'ai pas cherché le comte de Verdraine continua Mercédès d'une voix plus forte, c'est lui qui est venu à

moi. La sombre fatalité l'a poussé vers Flora la danseuse ; il m'a été présenté par un de ses amis qu'il avait prié instamment de faire cela pour lui ; je l'avais vu déjà une ou deux fois, mais dans la rue s'attachant à mes pas, et sans savoir qui il était.

Quand l'ami qui me le présentait prononça son nom, je ne sais quelle espèce de terrible fureur gronda aussitôt en moi, sourdement au souvenir de ma sœur et de son malheur ; ce fut comme un souffle puissant de haine qui pénétra tout mon être ; faisant passer dans mon âme toutes les ardeurs de la vengeance.

M. de Verdraine voulait gagner mon cœur, il se l'était juré à lui-même, et la passion insensée que je lui avais inspiré m'a trop facilement aidée dans mon œuvre de vengeance.

—Le malheureux avait donc fait bien du mal à votre sœur ? demanda le vieillard.

—Il l'a tuée !

—Tuée ?

—Oui, tuée, monsieur.

—La fille d'Inès Ramon a vengé sa sœur, je n'ai rien à redire à cela ! moi, je suis pour la justice, il faut que les coupables, les coupables soient punis.

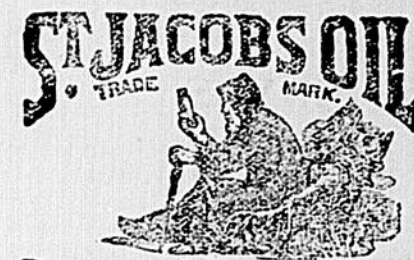
Mais quand le châtement infligé au coupable atteint les innocents, je dis que ce n'est plus la justice et je m'indigne. Mercédès, Mercédès, vous ne saviez pas que la comtesse de Verdraine était la petite-fille de Pierre Rouget, l'ancien soldat du Trocadéro, mais vous n'ignoriez pas qu'il y avait une comtesse de Verdraine abandonnée par son mari et mère de deux enfants. Oh ! Mercédès, n'avez-vous donc pas pensé à ces innocents, à ces malheureux dont vous faisiez des victimes ?

—Si, monsieur Rouget, si, j'ai plus d'une fois pensé à eux, et si le comte de Verdraine, y avait aussi

pensé, lui, s'il eut eu des regrets de les avoir abandonnés, s'il eût manifesté seulement l'intention de retourner près de sa femme et de ses fils, j'aurais eu pitié de lui... Mais chez cet homme qui n'a ni conscience d'aucun de ses devoirs, chez cet homme gangrené, égoïste, débauché, privé de sens moral, je n'ai rien trouvé, rien, pas un seul sentiment honnête, et il n'a pu m'inspirer que le mépris et le dégoût.

Et je ne me suis pas arrêtée : mon œuvre était commencée, je l'ai poursuivie ; quand on veut jouer le rôle de la Providence pour châtier un criminel, il faut se faire un cœur de bronze et se rendre inaccessible à la pitié, car si l'on s'apitoyait sur les innocents qui peuvent être frappés du même coup que le coupable, on ne pourrait jamais être un vengeur !

Peut-être suis-je allé plus loin que je ne l'aurais voulu, peut-être ai-je



LE
GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR DORSALE, NEURALGIE DENTAIRE,
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS,
MAUX DE GORGE,
ENGOUÈMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la poste sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.
20 mars 1891.

frappé trop fort ?... ceci est entre Dieu et ma conscience...

J'ai vengé Dolorès, j'ai vengé ma sœur !

Si j'ai dépassé le but, je demanderai pardon à Dieu, et Dieu, qui connaît mes intentions, Dieu me pardonnera... Je sais ce que je dois faire pour obtenir le pardon !

Elle avait prononcé ces dernières paroles, superbes d'animation, d'énergie, le visage resplendissant et ayant sur le front comme une auréole.

Le père Rouget baissa tristement la tête.

—Tout est fini, murmura-t-il ; mon Dieu, que vont devenir la mère et les enfants !

La danseuse eut un mystérieux sourire.

Mélie, assise dans un coin de la chambre, pleurait silencieusement.

Le vieillard qui pleurait, tenant sa tête baissée, se redressa.

—Oui, dit-il, c'est Dieu qui, en se servant de vous, a châtié le misérable... Oh ! quel monstre que cet homme !

Il resta un instant les yeux et la pensée au ciel, l'implorant sans doute en faveur des abandonnés, puis ramenant son regard sur la danseuse, il reprit :

—Je n'ai plus rien à dire à la fille d'Inès Ramon, plus rien à lui demander ; j'ai fait un voyage inutile.

(A continuer.)

Du Boston Globe : " Il y a maintenant aux Etats-Unis plus de 200 personnes valant \$20,000,000 chacune. Il y a 400 personnes qui possèdent \$10,000,000 chacune, 2,000 ayant \$2,500,000 chacune, 6,000 millionnaires et 15,000 personnes valant un demi-million. Résumant toute la situation, les dernières statistiques officielles établissent que 31,000 personnes possèdent \$36,250,000,000.

L'évaluation de la valeur de la propriété dans tout le pays est de \$62,610,000,000 ; de sorte que 31,000 personnes sur 65,000,000 possèdent beaucoup plus que la moitié de la valeur nationale."

Le remède de l'œil pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou par la poste adressé à tous autres contre paiement de 50 cts. M. T. Mackenzie, Warren, Pa., U. S. A.

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 22 JUILLET 1892.

**BONUS
Aux fabricants de sucre.**

Le Gouvernement Fédéral, en terminant la session n'a pu s'empêcher de jouer à la comédie, quant à ce qui concerne l'octroi à accorder aux fabricants de sucre de betteraves.

Pour paraître faire droit aux nombreuses requêtes envoyées par tous les cultivateurs de nos régions et remplir les promesses faites aux nombreux délégués qui sont allés auprès d'eux, les ministres ont résolu de prolonger de deux années seulement le bonus déjà accordé; avec cette énorme différence encore, qu'au lieu de deux cents par livre de sucre, ils n'accorderont qu'un centin avec une fraction qui équivaut à trois centins et un tiers par cent livres de sucre, quand le sucre aura au-delà de soixante-dix degrés de preuve.

Et encore quand cela plaira au Gouverneur en Conseil d'accorder cet octroi.

Voilà la grande faveur que le Gouvernement Fédéral vient d'accorder au pays et surtout à la Province de Québec.

Il est bien vrai de dire que les raffineurs sont encore bien plus puissants que les cultivateurs auprès du Gouvernement.

L'Etendard qui est pourtant dévoué aux intérêts du Gouvernement Fédéral, n'a pu passer cette mesure sous silence et nous lisons dans son numéro du 8 juillet :

"Les communes ont étendu pour deux ans le bonus accordé aux fabricants de sucre de betteraves.

"Deux ans ! Et encore il faut remarquer que la chose est laissée à la bonne volonté du Gouverneur en Conseil !

"Voilà une belle garantie vraiment pour des capitalistes qui voudraient ériger des manufactures, importer des appareils très coûteux et les installer ?

"Nous avons, à plusieurs reprises, démontré tout le ridicule de pareilles mesures.

"Nous avons montré que, pendant que nous agissons ainsi, de manière à décourager les industriels et les capitalistes les plus entrepreneurs, les Etats-Unis avaient voté aux producteurs de sucre, chez eux, un bonus deux fois plus fort, et pour quinze ans assurés.

"Voilà qui est de la bonne politique; voilà qui est intelligent; aussi ne faut-il pas s'étonner que l'industrie sucrière fleurisse chez nos voisins tandis qu'elle est toujours dans le marasme chez nous où elle pourrait accomplir tout une révolution salutaire dans notre agriculture."

Avec ces arrangements nous doutons fort maintenant que notre usine et même celle de Farnham puissent être mises en opération même cette année.

Dans ce cas ce serait un désastre pour les cultivateurs qui ont fait de la betterave.

Ceux qui ont encore espoir en l'avenir de cette industrie, devraient faire des efforts surhumains pour fabriquer au moins cette année, soit à Berthier ou à Farnham, sinon c'est tuer la culture de la betterave, encore pour au moins dix ans.

ÇA BRULE!

Nous lisons dans l'Electeur :

Ceux qui seraient tentés de croire que les taxes sont populaires commettraient une profonde erreur. Le gouvernement n'a encore pratiqué que de légères saignées sur le peuple et déjà l'on entend des plaintes formidables. Que sera-t-ce lorsque viendront les grands coups de couteaux et que le sang coulera à flots sous formes de taxes ?

Les bleus sentent bien eux-mêmes le tort énorme que cela va leur faire et ils essayent de pallier le coup. Savez-vous comment ? Vous allez voir comme le procédé est simple et facile.

Dans nos campagnes lorsque les pauvres victimes de la taxe viennent se plaindre aux chefs bleus, ceux-ci ont une réponse toute prête. Ils admettent que c'est une loi détestable, mais ils ajoutent : "Que voulez-vous ? Nos amis ont été obligés d'avoir recours à cette extrémité pour payer les dettes contractées par les extravagances de Mercier." C'est là le mot d'ordre.

Quelles sont ces extravagances de M. Mercier ?

Est-ce le règlement des Biens des Jésuites qui a coûté au-delà de \$400,000.00 ? Mais les deux partis ont voté la chose à l'unanimité.

Est-ce la construction des ponts en fer ? Mais les deux côtés de la Chambre ont approuvé cette politique.

Est-ce l'établissement des écoles du soir, destinées à donner gratuitement l'éducation aux classes laborieuses ? Mais non, personne n'a jamais reproché à M. Mercier pour cela.

Sont-ce les subsides votés aux différentes compagnies de chemins de fer et destinés à donner de l'ouvrage à nos ouvriers ? Mais non, puisque l'opposition n'a pas même jugé à propos de proposer un vote pour les condamner.

Sont-ce les \$50,000.00 votées pour acheter des grains de semences afin de permettre à une foule de colons d'ensemencer leurs terres et de rester au pays ? Mais, encore une fois non : les deux côtés de la Chambre ont été unanimes.

Où sont donc ces extravagances de M. Mercier ?

Est-ce parce qu'il a trop donné pour l'agriculture et la colonisation ?

Est-ce parce qu'il a été trop généreux en faveur de nos institutions de charité qui viennent au secours de toutes les misères humaines ?

Est-ce parce qu'il a été trop libéral pour nos collègues et nos couvents qui forment nos jeunes filles et nos garçons l'espoir de la patrie ?

Evidemment non. Personne n'oserait formuler un reproche à M. Mercier à ce sujet. Eh bien ! où sont-elles ces autres extravagances qui justifient le gouvernement actuel à mettre la main dans la poche du peuple pour lui arracher au moyen des nouveaux impôts un million et demi par année ?

Ah ! non, c'est un prétexte ingénieux inventé pour couvrir leur politique infâme. La réponse est facile. Posons à nos adversaires la petite question que voici : "Quand est-ce que des taxes ont été imposées pour la première fois par le gouvernement de Québec ? N'est-ce pas en 1877 et en 1878 par le gouvernement De Boucherville-Angers ?"

A cette époque là les libéraux n'avaient jamais occupé le pouvoir dans

cette province et les taxes que l'on imposait étaient tout aussi lourdes que celles d'aujourd'hui. Ce n'était donc pas pour payer les extravagances de M. Mercier, comme les bleus veulent bien les appeler.

M. Mercier a gouverné pendant cinq ans sans imposer de taxes, — il a, au contraire, aboli celles pour l'entretien des aliénés. — M. Angers le chasse du pouvoir au mépris de la constitution, pour faire arriver son parti politique.

Que fait ce parti ? A peine est-il au pouvoir, on le voit ressusciter les taxes de 1877 et de 1878 si chères au cœur de MM. DeBoucherville et Angers. Puis, pour se donner une excuse, l'on dit que c'est la faute de M. Mercier. C'est absolument comme en 1837 où les torys, — les aînés de ceux d'aujourd'hui, — avaient l'habitude d'attribuer à M. Papineau tous les maux qui arrivaient. La chose était devenu si ridicule que l'on disait :

S'il y a des cachots,
C'est la faute à Papineau !

Non, les torys n'ont jamais pu gouverner qu'en imposant des taxes. Voyez ce qui se passe à Ottawa. Le tarif ridicule que les ministres maintiennent chasse notre population aux Etats-Unis. Ici, c'est la même chose, leurs doublures marchent sur leurs traces et nous accablent d'impôts.

Voilà ce que c'est que d'élire des hommes, des ministres qui n'ont pas de programme. Le peuple leur a donné un blanc-seing dont ils abusent aujourd'hui !

Les libéraux ont bien prêté ce qui arrive maintenant, quand ils disaient que M. DeBoucherville rétablirait les taxes de 1878.

C'est tout ce qu'il faut.

LE GRAND ENNEMI.

Nous reproduisons du *Pionnier* de Sherbrooke, les lignes suivantes que tous les cultivateurs devraient méditer :

Les ennemis ne manquent pas à l'homme des champs. Outre les épreuves qui affligent la généralité des membres de l'humanité souffrante, il a contre lui l'intempérie des saisons, la baisse des prix causée par la concurrence, la mouche à patate et autres insectes nuisibles ; mais sa principale pierre d'achoppement se trouve dans l'abus du crédit. Les dettes, voilà l'ennemi par excellence.

Notre confrère du *Canadien* publie un relevé des familles qui ont quitté certaines paroisses du bas-St-Laurent et il constate que la plupart de leurs fermes sont grevées d'hypothèques pour des montants considérables. C'est un peu la même chose partout.

Le fait est que neuf fois sur dix le cultivateur qui souscrit une obligation signe en même temps sa déchéance et se place par là même sur le chemin de l'exil ; car malheureusement les dettes sont, dans le plus grand nombre de cas, contractées pour autres choses que des améliorations utiles. C'est là le mal.

Règle générale, le cultivateur a recours au crédit d'une manière trop inconsidérée et sans assez calculer les conséquences de son acte.

Nous en connaissons plus d'un qui est tombé victime de son ambition mal calculée et qui s'est plongé dans des embarras sans issue, pour avoir voulu aller trop vite.

Il règne de par le monde, et notre

pays est loin d'en être exempt, une maladie universelle, une fièvre qui semble ôter à ceux qu'elle atteint, toute idée de prudence et de raisonnement : c'est la fièvre de la spéculation, c'est le désir de faire fortune rapide. Celui qui est atteint de cette maladie perd toute patience. Il n'a plus foi dans l'épargne, dans un modeste pécule amassé petit à petit, comme nos ancêtres savaient en amasser. Tout cela était bon pour un autre âge ; ce qu'il faut aujourd'hui, c'est aller vite.

Se contenter de ce qu'on possède, c'est limité et trop peu progressif : il faut disposer à l'avenir, il faut convertir en argent une partie de ce qu'on espère réaliser. Et l'emprunt se fait. Et les déceptions viennent. Et les terres s'abandonnent.

Tel qui comptait améliorer son sort en ayant recours à l'emprunt, s'est vu en peu d'années obéré par les intérêts et réduit à manger le pain du servage, après avoir été son propre maître.

La facilité des emprunts est le fléau qui décime nos campagnes.

Les prêts hypothécaires étaient gênants, entourés de formalités coûteuses ; on prend maintenant un moyen plus expéditif : on a recours aux banques. C'est là que l'abus est terrible.

Non seulement on s'endette jusqu'aux limites de son propre crédit mais on compromet son voisin, son ami au moyen d'endossements. Nous connaissons certaines localités où le quart des propriétaires sont ainsi enchaînés par des endossements réciproques qui ne pourront finir autrement que par faire des ruines.

Certains banquiers sont, à ce sujet, d'une conduite regrettable. Les banques n'ont jamais été créées ou autorisées pour prêter à la classe agricole, pour avancer des fonds sur des valeurs remboursables à longs termes ou qui continuent à être renouvelées des années durant. Tel n'est pas le but assigné à ces institutions financières, qui sont destinées spécialement à venir en aide au commerce et à faciliter les échanges au moyen d'avances purement temporaires.

Tout ce qui tend à faciliter le cultivateur qui veut s'endetter est un déchet pour le pays et l'abus du crédit est la principale cause du dépeuplement de nos campagnes.

Les dettes, voilà l'ennemi !

LES RÉPRÉSAILLES.

La reculade de nos ministres fédéraux n'a servi à rien. Plus que jamais nous sommes menacés de représailles de la part du gouvernement américain.

Voilà encore l'un des résultats les plus clairs de notre système protectionniste. Celui d'avoir mécontenté inutilement, par une politique arrogante et provocatrice un peuple avec lequel nous devons être dans les meilleurs termes possibles. Nous avons déjà parlé du projet de loi du sénateur Higgins du Delaware. Nous donnons-ci-dessous un extrait des résolutions sur lequel il est basé.

Voici les droits qu'il impose :

1o Un droit de deux cents par livre sur le poisson frais importé au Canada, ou par des chemins de fer canadiens, et sur les conserves de poisson, un droit trois fois plus élevé que le droit actuel.

2o Un droit de 50 cts par tonne sur tout navire canadien passant par le canal du Sault Ste-Marie.

3o Un droit de 50 cts par tonne sur tout navire canadien, chaque fois qu'il entre dans un port américain sur les lacs et en sort.

4o Abrogation de l'article de la loi sur le commerce entre états, concernant les longs et courts trajets, en tant qu'il affecte le trafic concurrent entre les chemins de fer canadiens et américains.

5o L'imposition du droit en entier sur les marchandises expédiées d'un état dans un autre, par voie du Pacifique Canadien, ou en passant sur le territoire canadien, ou en passant sur le 115^m méridien.

6o L'imposition d'un droit de 8 cts par livre sur le café et de 12 cts par livre sur le thé venant du Canada, et deux fois le droit actuel sur toutes marchandises autres que les produits du Canada, et importées aux Etats Unis par voie du Canada.

C'est comme cela que nos protectionnistes ont réussi à forcer les américains à nous donner la réciprocité commerciale.

Dans cette lutte du pot de terre contre le pot de fer, c'est comme dirait Joseph Prud'homme : "la marmitte à Jean-Baptiste qui paie les pots cassés."

—La Patrie

Les Elections Anglaises.

D'après les derniers rapports les forces respectives des partis étaient comme suit :

Conservateurs et libéraux-unionistes	314
Opposition	353

Majorité pour l'opposition 38

Les autres districts qui restent devront, croit-on, élire des partisans de M. Gladstone, de sorte que sa majorité sera de 42.

Thomas Sexton a été élu dans la division Nord du comté de Kerry, par 2,023 voix de majorité, contre M. Burke, parnelliste.

MORT DE MADAME SHEHYN.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Shehyn épouse de l'ex-trésorier de la province de Québec. C'était une femme d'un grand mérite et d'une haute distinction. Ses salons ont été pendant longtemps le rendez-vous de l'élite de la société québécoise.

A toutes ses autres qualités, Mme Shehyn joignait les vertus de la chrétienne sincère et de la catholique convaincue.

La regrettée défunte laisse cinq enfants ; elle était la mère de Mme B. A. Scott, de Roberval, de Mme F. N. Belcourt, d'Ottawa, et la sœur de M. H. Verret, auditeur de la Province.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de notre sympathie et de nos plus sincères condoléances.

A POINT

Nous disons que notre remède opère une guérison permanente et nous le prouvons comme suit : — "Toronto Ont., avril 17, 1887. — Je veux déclarer que l'huile St-Jacob m'a guéri pour de bon d'un rhumatisme dont je souffrais en 1880. Jamais depuis je n'ai éprouvé de ces

douleurs dont j'ai souffert pendant des mois auparavant. J'ai recommandé cette huile à nombre d'amis et je le dis avec plaisir. On ne saurait faire trop d'éloges de ses propriétés curatives. — J. Abrahams, agent de passagers, 51 rue York." Après un essai de sept ans.

EXÉCUTION DE RAVACHOL.

Ravachol, anarchiste, meurtrier et voleur, a été exécuté la semaine dernière.

Les officiers de la prison, à Mont-Brisson, l'ont éveillé à 3.40 heures, et lui ont dit que le jour de son exécution était arrivé. Le condamné a pris un air d'indifférence cynique. Quand le chapelain de la prison lui a offert ses services, il les a repoussés et a proféré des invectives contre la religion. La population a eu vent que ce criminel notoire allait être exécuté lundi matin et une foule excitée s'est réunie près de l'endroit où l'on érigeait la guillotine. Les abords de l'échafaud étaient gardés par une ligne de troupes, afin que le condamné et les exécuteurs pussent y avoir accès. La voiture qui a transporté Ravachol de la prison était fermée. Le misérable pensant qu'il ne pouvait être vu, a cru du moins, qu'il pourrait être entendu, et il s'est mis à exhaler sa colère en blasphèmes terribles. L'instrument du supplice était prêt.

A travers le crépuscule du matin la scène était lugubre. Quand Ravachol descendit de la voiture, le silence se fit dans la foule. Arrivés près de la guillotine, les aides de M. Deibler l'exécuteur, le saisirent et le lièrent et, avec la célérité qui les distingue, ils le placèrent sur la bascule et le misérable eut bientôt le cou sous le couteau. Ravachol, une fois en avant, a crié : "J'ai quelque chose à dire." Mais M. Deibler n'y fit pas attention et laissa tomber le couteau. Ravachol cria : "Vive la République" et une seconde plus tard sa tête tomba dans le panier.

Après que la foule eut satisfait sa curiosité, elle s'est dispersée lentement. Il ne s'est rien passé de remarquable. Il existe dans le public un sentiment de satisfaction générale à présent que ce monstre a subi le châtement de ses crimes.

UN BÉBÉ CUIT VIVANT.

DANS UNE CUVE REMPLIE DE LESSIVE

Un horrible accident dont le récit seul fera dresser les cheveux sur la tête des moins impressionnables, est arrivé samedi matin à St-Sauveur de Québec.

Un bébé de deux ans, fils de M. Franklin Fournier, domicilié rue Bédard, est tombé dans une cuve remplie de lessive que sa mère venait de faire quelques minutes auparavant et encore toute bouillante.

Voici comment ce pénible accident est arrivé : Mme Fournier se préparait à laver son plancher ; elle eut besoin de sortir dans la cour pour un instant et laissa le bébé occupé à jouer avec une petite voiture. Mme Fournier avait à peine fait quelques pas au dehors qu'un cri terrible retentit et vint jeter l'effroi dans son cœur de mère. Elle accourut. Quel spectacle s'offrit à ses yeux ! Son pauvre enfant qu'elle adorait se débattait dans les spasmes de la plus terrible des agonies. La pauvre mère s'empressa de le retirer de ce bain brûlant qui le consumait,

mais le pauvre petit était déjà à moitié cuit.

On court chercher un médecin, mais les secours de l'art étaient quasi inutiles, le rôle du médecin se borna à essayer de diminuer les douleurs de l'infortuné bébé sans aucun espoir de le réchapper; il ne pouvait survivre à ses horribles brûlures.

L'enfant est mort après vingt-quatre heures de souffrances impossibles à décrire de même que la douleur de la mère en perdant dans des circonstances aussi tragiques l'objet de son amour.

Pour s'expliquer l'accident, on suppose que l'enfant traînait sa petite voiture en marchant à reculons, lorsque ses pieds ont rencontré la cuve dans laquelle il a trouvé la mort la plus douloureuse.

Société St-Jean-Baptiste de Harrisville, R. I.

A une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste, de Harrisville, tenue le 10 Juillet courant, les officiers suivants furent élus :

- Chaplain, Révd M. P. Cassidy;
- Président, Tancrède Piché;
- Vice-Président, Romuald Cabana;
- Sec.-Archiviste, C. La Bousier;
- Assistant, Joseph Rivière;
- Sec.-Corresp., Dr Henri Boucher;
- Sec.-Trésorier, Euclide Gauvin;
- Ass.-Secrétaire, Anselme Bellisle;
- 1er Officier-Ordon., R. Cabana;
- 2e Officier, William Coutu;
- 3e Officier, Théodore Boucher;
- Chirurgien, Dr Boucher.

NOTES LOCALES

L'Hon. M. Sylvestre était en cette ville mardi. Il nous a fait plaisir de le voir en très bonne santé.

Mardi dernier, a eu lieu à l'île Dupas, le service anniversaire du Révérend Messire Pinguet.

Un grand nombre de prêtres et de laïques assistaient à la messe.

M. Alfred Musy est, dit on, à organiser une compagnie pour monter et exploiter une distillerie, dans notre ville.

Nous lui souhaitons de réussir.

Les foins sont commencés presque partout. Les cultivateurs se plaignent d'une forte diminution due à la pluie abondante que nous avons eue.

La fabrique est à faire subir des améliorations considérables à l'église de Berthier.

Le contrat pour la couverture a été accordé à M. Michel Desrosiers au prix de \$900.00.

Le règlement accordant un prêt de \$5,000.00 à M. Ralston, a été voté d'emblée par les contribuables.

La majorité en nombre et en valeur est très forte.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre ami M. W. G. McConnell est revenu samedi dernier à Berthier et qu'il est tout à fait rétabli de sa dernière maladie.

M. McConnell reprendra la direction de ses affaires et fera le commerce comme par le passé.

Parmi les nouveaux arrivés à Berthier cette semaine, nous mentionnons, Monsieur, Madame et Mademoiselle Foucher de Montréal, Madame Galibert de Montréal, M. Bault de St-Gabriel de Brandon, M. Mallette comptable de Montréal et sa famille.

Le Révérend Messire Brien, curé de St-Cuthbert, est à organiser pour le 28 courant, un pèlerinage à Ste-Anne de Beauport.

Ce pèlerinage qui ne se composera que des Dames et des Demoiselles de St-Cuthbert, St-Barthélemy et l'île Dupas se fera à bord du vapeur *Trois-Rivières* qui laissera Berthier le 28 juillet après-midi.

Nous aurons maintenant le lundi matin, un train pour Montréal, c'est-à-dire, que notre petit train laissera Berthier à 6 heures a. m., pour aller rejoindre à Lanoraie le train de Joliette.

C'est une grande commodité pour Berthier et nous félicitons sincèrement M. le Colonel Hanson qui est l'auteur des démarches faites auprès des autorités du Pacifique pour nous obtenir cette faveur.

Nous apprenons avec peine la mort de M. Narcisse Beaudry bijoutier, de Montréal, arrivée lundi dernier, à la suite d'un accident de voiture.

M. Beaudry était le beau-frère de M. Demers avocat et régistrateur de cette ville.

Nous lisons dans la *Gazette* de Burrville, Etats-Unis, en date du 8 juillet :

Le Révérend Monsieur O. Marsolais, directeur du Collège St-Joseph de Berthier a passé quelques jours à Harrisville, l'hôte de MM. L. P. Gaucher et Tancrède Piché.

Il assista lundi au pique-nique de la Société St-Jean-Baptiste, où il s'amusa fort bien.

Il félicita les organisateurs du pique-nique de la manière dont ils avaient fait les choses et surtout de ne pas avoir permis la vente de boissons enivrantes sur le terrain.

Il est parti, mardi pour Woonsocket accompagné de M. Tancrède Piché.

Un des points de mire de la ville de Hamilton est la fabrique du célèbre tabac "Myrtle Navy".

Quelques-uns supposent que c'est une petite affaire que de fabriquer des torquettes de tabac, mais on se détrompe vite à la vue des puissantes machines qu'il y a dans cet établissement.

Là sont d'énormes presses hydrauliques, et plusieurs autres presses d'une force considérable, outre un engin à vapeur et plusieurs autres pièces de machinerie.

Arrivés à L'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

- F. X. de Grandpré, Montréal, U. Reeves, do, O. Reeves, do, E. A. Provost, do, Paul Saussier, Chs Dorian, do, P. Jobin, do, J. G. Mallette et Dame, do, J. H. Mallette et

Dame, do, A. P. Benoit, do, S. McDonnell, do, E. M. Léger, do, H. Champigny, do, T. Bourdeau, do, O. Barrette, St-Barthélemy, L. N. Payette, Varenne, Henri Pagé, St-Hyacinthe, C. H. E. Moquin, do, H. Choquette, St-Barthélemy, J. E. Arpin, Lanoraie, A. D. Gall, Toronto, F. X. Bilodeau, Québec, M. R. de Saint-Victor, do, R. Dubord, do.

Nous recevons à la dernière minute, une lettre de M. Ralston que nous publions dans notre prochain numéro.

NOTES DIVERSES

Le *Canadien* publie de ce temps-ci des statistiques alarmantes sur le dépeuplement des comtés.

Pendant que nos campagnes se dépeuplent, que nos compatriotes souffrent, les ministres s'amuse!

La date de l'ouverture de l'exposition à Montréal a été fixée au 15 septembre. L'exposition durera jusqu'au 23 septembre.

Le vote populaire aux dernières élections en Angleterre se repartit comme suit :

Unionistes, 2,146,416; Opposition, 2,417,586.

Dans un article court mais expressif, le *Herald* démontre que maintenant les libéraux canadiens ont à Londres un représentant plus fort que sir Chs Tupper, le représentant des Tories.

La majorité des libéraux en Angleterre dans le peuple va être de 400,000 voix. En 1886, par la coalition des libéraux dissidents avec les conservateurs le vote populaire avait donné une majorité d'un million de voix contre le *Home rule*.

L'Electeur, commentant les vengeances politiques exercées par le cabinet de Québec contre plusieurs hommes de lettres, termine des observations pleines de vigueur par ces mots :

"Nous l'avons déjà dit, c'est l'éteignoir qui couvre peu à peu la province de son immense capuchon. C'est le règne des chauve-souris qui commence."

L'élection de l'honorable Edward Blake en Irlande doit inspirer un sentiment de fierté à tout bon canadien, et particulièrement au parti libéral, qui a l'honneur de fournir le premier député canadien aux Communes impériales et probablement aussi le premier canadien appelé à un siège dans le gouvernement de la mère-patrie.

Après les élections de la Grande-Bretagne, le National Liberal Club de Londres doit donner un grand banquet en l'honneur de l'honorable Edward Blake, député de Longford-Sud.

A cette occasion, l'hôte du banquet présentera à M. Gladstone le portrait peint par M. Forbes que les libéraux du Canada veulent lui offrir comme témoignage de leur admiration pour le champion du *Home rule* et le politique libéral le plus illustre de son siècle.

Une dépêche de Rome nous annonce un effrayable désastre. La petite ville de Polessa, située sur la rive gauche du Pô à sept milles au sud de la ville de Ravigo et habitée par près de 4,000 habitants, a été détruite presque de fond en comble

par un cyclone. La plupart des habitants de la ville sont ensevelis sous les maisons renversées et démolies. Des partis de secours ont été organisés immédiatement dans les villos et villages environnants.

Depuis dix années, nous avons à peu près doublé le nombre de milles de nos chemins de fer. En 1881, nous comptions 7,260 milles, et 14,009 milles en 1891. Le service se fait actuellement sur toute cette longueur.

Il fut transporté sur ce réseau de voies ferrées, l'an dernier, 21,753,290 tonnes de fret, et 13,222,568 voyageurs.

Les dépenses furent de \$48,182,099, ce qui laisse un revenu net de \$13,231,649.

Les différentes lignes possèdent 42 élévateurs, 1850 locomotives, 152 wagon-lits, 849 chars de premières classes, 624 chars de seconde classe, 560 chars à bagages, 34,365 chars à bestiaux et de fret, 14,000 chars découverts, et 3,559 à charbon.

Dans un article paru samedi, le *Canadien* fait un magnifique rapprochement entre MM. Gladstone, Blake et Laurier.

Après avoir fait l'éloge de Blake, il dit en terminant :

"Il jouera un grand rôle en Angleterre, au point de vue même de notre pays. Il sait que la Confédération ne peut durer longtemps. Il est favorable à une politique de libertés plus complètes pour les colonies, et une demande d'indépendance le trouverait prêt !"

"Les Canadiens-français auront peut-être besoin de lui, bientôt, dans les conseils de l'Empire, si les souffleurs du fanatisme intolérant persistent dans leurs déterminations."

"Voici Blake au parlement anglais. Je voudrais bien que Laurier allât présenter à Gladstone son portrait, durant la vacance, dans le Club Libéral de l'avenue Northumberland, où j'entendis l'illustre vétéran en 1889 !"

"Les regards de l'aristocratie intellectuelle de l'Angleterre se fixeraient bien sur la belle tête de Laurier, il se ferait un silence superbe. Laurier remporterait un triomphe oratoire qui nous comblerait tous de joie et d'orgueil."

"Gladstone Blake et Laurier sur la même tribune !"

La *Gazette Officielle* de Québec contient l'avis suivant :

"Loi pour venir en aide aux personnes qui ont éprouvé des pertes par suite des tempêtes de juin 1892"

(Sanctionné le 25 juin 1892). Attendu qu'il est urgent de secourir les personnes qui ont éprouvé des pertes, par suite des violentes tempêtes de vent et de pluie qui ont sévi dans cette province, dans le courant du mois de juin 1892 ;

En conséquence, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit :

1o Il sera loisible à toute société d'agriculture, de consacrer la totalité de ses revenus de l'année 1892, au soulagement des personnes qui ont souffert des tempêtes de vent et de pluie, qui ont sévi dans la province, dans le courant du mois de juin de cette année.

En voilà un cadeau, de permettre aux sociétés de dépenser leurs fonds.

Le plus petit grain de mil eût bien mieux fait leur affaire.

On lit dans le *Canada* :

C'est qu'il y a toujours eu des préjugés contre la province de Québec, dans le cabinet d'Ottawa. On avait l'habileté de cacher son jeu, mais le travail contre nous se faisait tout de même à la sourdine. L'affaire des Jésuites a fourni l'occasion de mettre bas les masques et de se déclarer, au grand jour, ennemi de la race française en Canada.

Cette campagne fait son chemin dans Ontario. Sir John Thompson en fut une des plus grosses victimes. Avant lui Sir Olivier Mowat avait subi un assaut, auquel il a pu résister une première fois, mais qui a tout de même ébranlé son château jusque dans ses fondements.

On commence déjà à se préparer pour lui livrer, dans deux ans un des plus rudes combats qu'il a jamais eu à soutenir. Cet homme d'Etat habile, sentant la tourmente qui grossit dans le lointain, a déjà commencé à fourbir ses armes.

La lutte devant être faite sur la question de la langue française et des écoles catholiques, M. Mowat s'est armé du titre de chevalier et se présentera devant sa province comme Sir Olivier, partisan intrinsèque de la suzeraineté anglaise et adversaire implacable de l'annexion aux Etats-Unis. Il est à espérer qu'avec des armes aussi formidables le premier-ministre de notre Province pourra rencontrer ses adversaires et les terrasser.

Voilà à peu près comment l'on fait de la politique dans notre pays à la fin du dix-neuvième siècle.

Une dépêche de Londres dit que les libéraux prédisent que le vote culbutant lord Salisbury sur l'amendement à l'adresse en réponse au discours du trône sera pris le 19 août, que le cabinet tory démissionnera le 20, et que le parlement ajournera le 22; qu'il s'écoulera un mois avant que les ministres soient réélus : que la chambre s'assemblera à la fin de septembre et que la besogne sérieuse ne commencera qu'à la fin de janvier.

M. Gladstone ne présentera en amendement qu'une simple motion de non-confiance, non motivée. Il y a trait des précédents importants à cette tactique.

COPISTE.

Un jeune homme ayant une bonne main trouverait un emploi permanent au bureau du soussigné. Quelqu'un ayant déjà appris la sténographie serait préféré. Salaire libéral. Faire application immédiatement. J. B. BROUSSEAU, AVOCAT, SOREL.

22 juillet 1892.—2f.

Province de Québec, District de Richelieu, Comté de Berthier.

COUR DE CIRCUIT.

No. 739.

Cuthbert-Alphonse Chênevert, Ecr., avocat, de la ville de Berthier, dans le Comté de Berthier, dans le District de Richelieu,

Demandeur

vs.

Alexis Durand fils d'Hercule, ci-devant de la paroisse de St-Cuthbert, dits Comté et District, et demeurant maintenant à Woonsocket, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Berthier, 14 Juillet 1892.

M. A. L. AUBIN,

G. C. C.

District de Richelieu, Cour Supérieure. Dame Ella Maria Polard, épouse de Archibald Ralston, négociant de la ville de Berthier, dans le District de Richelieu, et dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs. le dit Archibald Ralston, Défendeur. Une action en séparation de biens a été ce jour instituée par la présente cause.

Sorel, 18 juillet 1892.

BEAUSOLEIL & CHOQUET, Avocats de la Demanderesse.

22 juillet 1892.—1m.

LOTERIE

- DE LA -

Province de Québec

Autorisée par la Législature

VALEUR DES LOTS

\$52,740,00

Tous les lots sont tirés à chaque tirage

Prochain Tirage, 20 Juillet.

Rappelez-vous que le gros lot est de

\$15,000,

BILLETS.....\$1.00
do 25c

Pour \$1 vous pouvez gagner \$15,000
Pour \$1 vous pouvez gagner 5,000
Pour \$1 vous pouvez gagner 2,500
Pour \$1 vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,950.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GÉRANT

S. E. LEFEBVRE,

81 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

29 Avril 1892.

UN FARCEUR

Le Dr Crois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les Plasters du Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plâster. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Crois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur, sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte monnaie. Méfiez vous des pharmaciens et des médecins qui diront du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, D. J. Larivière Manville, R. I.

4 Mars 1892

First-Class Crayon Portraits.

Any of our readers desiring first-class crayon portraits made from photographs of members of their family should secure prices from the Anglo-American Art Association, No. 9 Ground Floor, Canada Life Building, Toronto, Ont., who have the largest staff of experienced artists in this line on this continent. Agents can make money securing orders for crayon portraits. Send for full particulars by mail or call on them. Work is is unequalled and prices lower than the lowest. A sample portrait from this Company is on exhibition at the office of "La Gazette de Berthier."

\$100,000 à prêter sur hypothèque par montant de \$500 et au-dessus, à 5 et 6 0/10 d'intérêt. Escompte de billets de commerce, avance d'argent sur marchandises. Un autre montant considérable à prêter sur communautés religieuses, syndicats, églises et assurances sur la vie principalement tontines; ventes, achats et échanges de propriétés, réalisations de successions ouvertes au Canada et à l'étranger. S'adresser à E. DE RIDDER, 118 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

7 juillet 1892.—3m.

AVERTISSEMENT

CHAQUE TORQUETTE DE TABAC

Myrtle Navy

EST MARQUÉE

T. & B.

EN LETTRES DE BRONZE

C'est le seul Myrtle Navy.

15 Janvier 1892.

A. DEMERS, AVOCAT, RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS, BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

Dr C. LAFONTAINE, MEDECIN & PHARMACIEN, RUE EDOUARD - BERTHIER

Beausoleil & Choquette, AVOCATS, No. 76, rue St Jacques, MONTREAL.

ETABLI EN 1877. J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur pour le DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc. - Affaires de faillite - Inventaire, Achat de Livres de crédits - Marchand à Commission - Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références.

NARCISSE DEMERS, L. L. B. AVOCAT, 1560 rue Notre-Dame. Tel. 2106. MONTREAL.

ETABLI EN 1867. L. C. de TONNANCOUR, MARCHAND-TAILLEUR, 8-COTE SAINT-LAMBERT-8 MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.

LE DOCTEUR P. PHILIPPE de la Faculté de Paris Médecine-Chirurgie Spécialité: Maladie des Femmes, Inflammation, Tumeurs, etc. 86, RUE BERRI, MONTREAL.

ADVERTISING. If you wish to advertise anything anywhere at a low price write to GEO. P. ROWELL & CO., No. 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of a Book for Advertisers. 368 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price.

La Consumption Guérie. Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consumption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvés ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.



NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En fait, c'est un composé chimique une partie de ce composé est tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le monde entier sous le nom de QUEEN'S ANTI-HAIRINE. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses vertus. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la QUEEN'S ANTI-HAIRINE qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot qui contient cette annonce est imprimé et vrai. Adressez QUEEN'S CHEMICAL CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio. Vous pouvez enregistrer votre lettre à l'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre lésure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPECIAL. - Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verres de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Faire ou commission aux agents.

20 Avril 1892.

YEARS OF VARIED AND SUCCESSFUL EXPERIENCE. In the Use of CURATIVE METHODS, that we Alone own for all Diseases. FREE BOOK OF HOME TREATMENT. REAL HOPE FOR YOU AND YOURS. Don't brood over your condition, nor give up in despair!

2,000 References. Name this paper when you write.

PATENTS Hotel Riendeau

Agents and Revises secured. Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted. Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge.

Journal de Dames et Demoiselles donne chaque semaine 15 à 52 gravures, de la dernière Mode de Paris. Chaque abonnée reçoit aussi douze Romances et morceaux de Musique pour piano, choisis dans les œuvres des grands maîtres - douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux Abonnés; ces patrons coupés GRANDEUR NATURELLE sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles.

Les Modes Françaises Illustrées traitent les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat de \$3.00 pour un an d'abonnement.

FOR OVER FIFTY YEARS Mrs. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. If disturbed at night and broken of your rest by a sick child suffering and crying with pain of cutting teeth send at once and get a bottle of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it! Mothers, there is no mistake about it. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach and Bowels, cures Wind Colic, softens the Gums and reduces Inflammation, and gives tone and energy to the whole system.

Dr. Trestler & Globensky, CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME.

Extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique. Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin. C. F. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, I. C. D. 30 rue St. J. 1891.

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelien et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de: HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs. JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.

CHANCRES & CANCERS. Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même. Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. 18 Juillet 90.

LS. BOURDELAIS St-Cuthbert - AGENT GÉNÉRAL DE - Monuments Funèbres, En Pierre, Marbre, Granit et Bronze Blanc. OUVRAGE GARANTIE. CONDITIONS FACILES. M. BOURDELAIS a une agence d'arbres fruitiers de toutes sortes, et aussi une agence pour moulins à coudre, orgues et pianos. Janvier 1891.

Can You Name Them?



Five Prominent Canadian Statesmen.

Above is given a portion of the portrait of five eminent and well-known Canadians who have taken an active part in the politics of the Dominion during the past few years. To the first person who will cut out the above five pictures and paste them on a piece of paper upon which is written the correct names of each will be given an elegant Gold Watch, guaranteed to be a first-class timekeeper. To the second will be given a pair of genuine Diamond Ear-rings; to the third a French Music Box; to each of the next five a solid Gold Brooch with genuine diamond setting; to each of the next ten a handsome Silk Dress Pattern, (16 yards in any color); to each of the next twenty a Coin Silver Watch. To the last person who sends the correct names for the above five Canadian statesmen will be given a fine China Dinner Service; to each of the next five to the last will be given a Silk Dress Pattern (16 yards in any color); to each of the next ten will be given a genuine Diamond Brooch in solid gold setting. We are anxious to attract attention to our beautiful WORKS OF ART, which we are selling at less than one-quarter what they can be purchased for at any of the regular art stores. Every person answering this prize face contest must enclose ten three-cent stamps for one of our genuine reproductions of some celebrated picture. Nothing like them can be bought at the art stores for less than \$1.00 each. All answers to this prize face contest must be received by us on or before July 15th. Our prizes are genuine and valuable. Nothing is charged for the above rewards in any way. We absolutely give them free to attract attention and introduce our beautiful works of art. As to the reliability of our company we can refer you to the leading business houses in Toronto. All rewards are to be given strictly as merited, and satisfaction to the public is guaranteed. To attract special attention to our celebrated Ilium-Crayon Portraits, we shall give one of our elegant \$15 Crayons as an extra special prize each day during this contest for the first answer received and opened at our office upon that day. The only conditions attached to this extra prize will be that the party receiving it is to allow us to frame it, etc., ready for exhibition, and allow us to refer prospective customers in their vicinity to them as to the quality of our work. Upon receipt of your answer enclosing ten three-cent stamps, one of the beautiful art reproductions, suitable for framing will be sent to your address promptly, and if you are entitled to a reward for correct answer you will receive notice of it promptly. Address AMERICAN ART ASSOCIATION, No. 9 Grand Floor, Canada Life Building, Toronto, Ont.

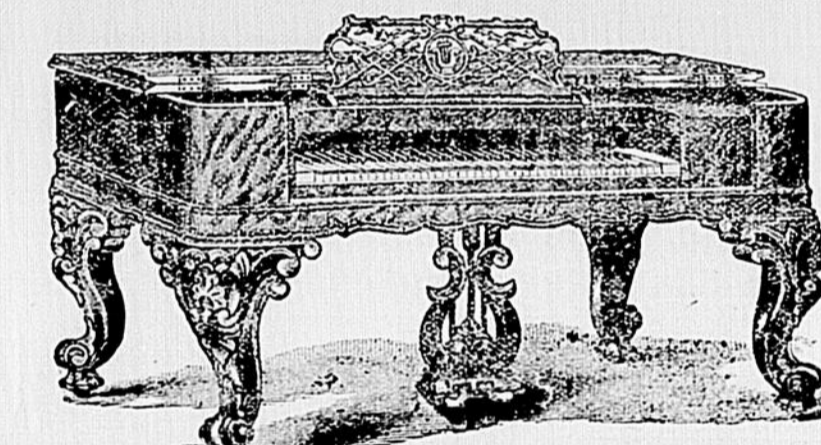
3 Juin 1892.

AGENCE GÉNÉRALE FRANÇAISE

C. ALFRED CHOULLOU, 12 & 14 RUE ST-JEAN, 9 & 11 RUE ST-ALEXIS, MONTREAL.

Seul agent au Canada pour le BRANDY BOULESTIN, reconnu le meilleur de tous les cognacs au Canada. pour les vins de PORTO et SHERRIFS, de la maison A. R. VALDESPINO, Porto et Jers de la Frontera. pour le Rhum St-James. pour les Liqueurs françaises fines. pour les Clarets et Sauternes, de l'importante maison A. LALANDE & CIE, Bordeaux. pour les CONSERVES ALIMENTAIRES, des célèbres maisons FÉLIX POTIN, Paris, R. ROBERTY & CIE, Grasse et Paris, L. FONTAINE, Paris, comprenant les HUILES D'OLIVES SUPERFINES.

Spécialité de VINS DE MESSE approuvés par les AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES, de L'ÉTRANGER et du PAYS. GENS, WHISKIES, Etc, Etc. Spécialité de REMÈDES FRANÇAIS. Toujours en stock. Avril 1891.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

vu que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE, depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec. Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637-Rue Notre-Dame-1637 MONTREAL. 20 SEPTEMBRE 1889.



Romeo Roch, Lièuses, Semoirs, Râteaux, Arracheurs et renchasseurs de patates; Voitures d'été et d'hiver, etc, etc. Le tout à de bonnes conditions et à des prix excessivement bas. M. Roch aura aussi en mains tous les morceaux nécessaires pour réparer les instruments vendus. Berthier, 13 fév. 1891.-juo

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que

Requis. Billets, Notices, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Lettres Funéraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, Cartes de Comptes, Entêtes de Comptes, Circulars, Pamphlets, Livres, Notices, Billets, Requis. Blancs pour Notaires et pour Avocats, Lettres Funéraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, Cartes de Comptes, Entêtes de Comptes, Circulars, Pamphlets, Livres, Notices, Billets, Requis. On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.